

L'honorable Mitchell Sharp,

Secrétaire d'État aux Affaires extérieures

J'ai l'honneur de vous soumettre la revue annuelle du Ministère. Conformément aux dispositions de la Loi du ministère des Affaires extérieures, ce rapport rend compte de notre activité au cours de l'année 1972.

*Le sous-secrétaire d'État
aux Affaires extérieures,*



Ottawa, novembre 1973.